

Séance du 26 septembre 2022

Nombre de conseillers	
en exercice:	33
Présents :	25
Absents :	2
Procurations :	6
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-six septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jacky MAILLE, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIE, Christine LATAPIE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Stanislas LIPINSKI, Valérie ABADIE-ROQUES, Franck TOURNERET, Rachida EL HAOUARI, Cindy BARE, Fabienne VERNHES, Jean-Marc LACOMBE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Mathieu GINESTET, Amar GUENDOUZI.

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Dominique BEC (pouvoir à Françoise VITIELLO), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Hakim GACEM (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Virginie NAYROLLES (pouvoir à Valérie ABADIE-ROQUES), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONTJAUX).

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT, Christian GIRAUD (arrivé à 19h19).

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/92-2022

Décision modificative 2022 N°2 Budget annexe Restauration

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 19 septembre 2022 (pour : 17 ; contre : 0 ; abstentions : 4).

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne les ajustements des crédits de fonctionnement comme suit :

- hausse des budgets consacrés aux dépenses d'électricité, de chauffage et de carburant compte tenu de l'augmentation du coût des énergies,
- augmentation de la masse salariale en raison des mesures gouvernementales,
- constitution d'une provision pour risque,
- réajustement des recettes sur les ventes de repas et les remboursements de personnel au vues des recettes encaissées au 1^{er} semestre,

- augmentation de la subvention d'équilibre pour financer les mesures impactant la masse salariale.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision peuvent se résumer ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
011	60612	Electricité - Augmentation des prix	19 000	13 000	32 000
011	60613	Chauffage - Augmentation des prix	11 000	15 500	26 500
011	60622	Carburants - Augmentation des prix	800	1 000	1 800
012	64111	Rémunération principale	230 000	27 000	257 000
68	6817	Dotations aux provisions pour risque	0	1 800	1 800

58 300

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	6 300	6 300
70	7067	Vente de repas des services périscolaires et d'enseignement	300 000	10 000	310 000
70	70872	Vente de repas par les budgets annexes et les régies municipales	12 000	15 000	27 000
74	74748	Subvention d'équilibre de la commune	478 050	27 000	505 050

58 300

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (25 pour ; 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL) :

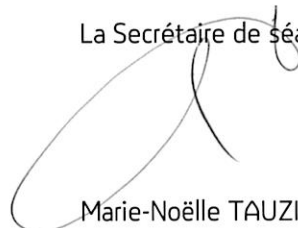
- approuve la décision modificative n°2 du budget annexe Restauration 2022, telle que décrite ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Philippe KEROSLIAN



La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 03 OCT. 2022

Et de la publication le : 03 OCT. 2022